

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration: may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						/					

Mme S St Onge,
337, rue Sherbrooke,



LE MESSAGER DE



SAINTE ANNE

DE LA

POINTE AU PERE
EMOUSKI

DECLARATION

Soumis aux décisions de la Sainte Eglise, et conformément au décret d'Urbain VIII, nous ne prétendons en aucune manière déterminer le véritable caractère des faits rapportés dans le *Messenger de Sainte Anne*, ni prévenir le jugement de l'autorité apostolique lorsque nous accordons à quelque personnage le titre de saint.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 25 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

A NOS ZÉLATEURS.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute communication concernant la rédaction doit être adressée au Rév. J. R. Roy, Rédacteur; tout ce qui regarde l'administration doit être adressé à M. le Chanoine R. P. SYLVAIN, Propriétaire, Séminaire de Rimouski, Comté de Rimouski, P. Q. Canada.

LE MESSAGER
DE
SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

SOMMAIRE—Aidons les âmes en purgatoire, 121.—Saint Charles Borromée, 124.—Voyage au delà du tombeau, 128.—Rigueur de la Justice divine, 130.—Effets salutaires de la vue de la mort, 134.—Fête patronale de Sa Grandeur Mgr de Rimouski, 136.—Bulletin, 137.—Actions de grâces, 138.—Recommandations, 140.

AIDONS LES AMES EN PURGATOIRE.

La Divine Miséricorde met entre nos mains pour soulager nos frères du purgatoire des moyens puissants, des ressources riches, prodigieuses: le saint sacrifice de la messe, les communions, les indulgences accordées par l'Eglise, des prières salutaires et touchantes, comme les chemins de Croix, etc. Mais de ces moyens, de ces ressources faisons-nous un usage abondant? Pouvant aider les pauvres âmes, avons-nous du zèle pour le faire? Som-

mes-nous aussi riches en charité que Dieu est riche en miséricorde ? Hélas ! Combien de Chrétiens ne font presque rien pour les défunts ! Et ceux qui ne les oublient pas, ceux qui ont assez de charité pour leur aider de leurs suffrages, comme ils le font souvent avec peu de zèle et de ferveur ! Comparez le secours que l'on donne aux malades avec celui qu'on accorde aux âmes souffrantes : quand un père ou une mère est affligée de quelque maladie, quand un enfant ou toute autre personne chérie est en proie à la souffrance, quel soin, quelle sollicitude, quel dévouement ne montre-t-on pas pour les aider ! Mais les âmes, qui ne nous sont pas moins chères, et qui gémissent dans les étreintes, non d'une cruelle maladie, mais des tourments mille fois plus cruels de l'expiation, est-ce avec le même zèle, avec le même dévouement qu'on s'applique à les aider ?

“ Non, disait S. François de Sales, nous ne nous souvenons pas assez de nos chers trépassés. Leur mémoire semble périr, avec le son des cloches ; et nous oublions que l'amitié qui peut finir, même par la mort, ne fut jamais véritable.”

Cependant le Saint-Esprit nous dit : *C'est une œuvre sainte et salutaire de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés, c'est-à-dire, des peines dues à leurs péchés.* D'abord c'est une œuvre sainte et excellente en elle-même, agréable et méritoire aux yeux de Dieu. Ensuite une œuvre salutaire, souverainement avantageuse pour notre salut, pour notre bien en ce monde et en l'autre.

Une des œuvres les plus saintes, un des meilleurs exercices de piété qu'on puisse pratiquer en ce monde, dit

S. Augustin, c'est d'offrir des sacrifices, des aumônes et des prières pour les défunts. Le soulagement que nous procurons aux défunts, dit S. Jérôme, nous fait obtenir une miséricorde semblable. Considérée en elle-même, la prière pour les défunts est une œuvre de foi et de charité, souvent même de justice ayant toutes les circonstances qui en portent le prix à son comble. Quelles sont en effet : — 1° Les personnes qu'il s'agit d'assister ? Ce sont des âmes prédestinées, saintes, très-chères à Dieu, à Notre Seigneur Jésus-Christ, très-chères à l'Église leur mère, qui les recommande sans cesse à notre charité ; des âmes qui nous sont aussi bien chères à nous-mêmes, qui nous furent peut-être étroitement unies sur la terre, et qui nous supplient par ces touchantes paroles. *Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous surtout qui êtes mes amis.* — 2° Quelles sont les nécessités où elles se trouvent ? Hélas ! ces nécessités sont extrêmes, et les âmes qui les souffrent ont d'autant plus droit à notre assistance qu'elles sont impuissantes pour s'aider elles-mêmes — 3° Quel est le bien que nous procurons à ces âmes ? C'est le bien suprême puisque nous les mettons en possession de la béatitude éternelle.

Assister les âmes du Purgatoire, disait S. François de Sales, c'est faire la plus excellente des œuvres de miséricorde, ou plutôt c'est pratiquer de la manière la plus sublime toutes les œuvres de miséricorde à la fois : " C'est visiter les malades, c'est donner à boire à ceux qui ont soif de la vision de Dieu, c'est nourrir les affamés, racheter les prisonniers, revêtir les nus, procurer aux exilés l'hospitalité dans la Jérusalem céleste ; c'est consoler les affligés, éclairer les ignorants, faire enfin toutes les œuvres de miséricorde en une seule." Cette doctrine

est aussi celle du grand saint Thomas. “ Les suffrages
“ pour les morts, dit-il, sont plus agréables à Dieu que les
“ suffrages pour les vivants, parce que les premiers se
“ trouvent dans un plus pressant besoin, ne pouvant se
“ secourir eux-mêmes, comme ceux qui vivent encore.”

Notre-Seigneur regarde comme faite à lui-même toute œuvre de miséricorde exercée envers le prochain : *C'est à moi, dit-il, que vous l'avez fait, mihi fecisti.* Ceci est vrai d'une manière toute particulière de la miséricorde pratiquée envers les âmes. Il fut révélé à sainte Brigitte que celui qui délivre une âme du purgatoire, a le même mérite que s'il délivrait Jésus-Christ lui-même de la captivité.

Quelle belle œuvre donc que d'aider les âmes en purgatoire. Dans ce mois surtout usons abondamment en leur faveur des ressources que la miséricorde divine met à notre disposition. Recommandons-les tous les jours à notre sainte Patronne, l'Auguste Aïeule du Dieu de charité. Soyons en persuadés, cette bonne Mère, avec empressement avec une sainte joie, répandra sur ces chères âmes souffrantes la rosée des divines consolations, leur procurera la jouissance des célestes rafraîchissements.

SAINT CHARLES BORROMÉE.

Si c'est le propre d'un bon pasteur de donner sa vie pour sauver son troupeau, jamais personne n'a mieux mérité ce beau titre que saint Charles Borromée, cardinal, archevêque de Milan. Il était en visite pastorale à Lodi, lorsqu'on vint lui annoncer que la peste avait pé-

nétré dans Milan, et y faisait déjà les plus grands ravages. A cette nouvelle, il se mit en chemin pour aller au secours des malheureux habitants de cette ville ; et il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il se vit environné d'une foule innombrable qui criait miséricorde, et lui demandait son assistance, comme des enfants à leur père. Les officiers de sa maison, ses amis, une foule de savants et vertueux personnages, vinrent aussi le trouver, surtout quand ils le virent résolu à servir lui-même les pestiférés. Ils lui conseillèrent de se retirer dans quelque lieu sain, d'où il pourrait donner ses ordres pour l'assistance des malades. Pour l'engager à prendre cette précaution que semblait exiger le soin de sa vie, ils ne manquèrent pas de lui représenter qu'il se devait à tout son diocèse, dont la ville de Milan ne faisait qu'une partie ; qu'il se devait même à toute l'Eglise, beaucoup plus que bien d'autres évêques, par qui Dieu n'avait pas témoigné vouloir faire d'aussi grandes choses. Charles, qui se sentait de sa bonté pour ses ouailles empêché de gouverner par lui-même, objecta l'exemple des saints évêques de tous les siècles, qui en pareilles rencontres n'avaient pas balancé à mettre leur vie en péril pour leur troupeau. Et comme on lui eut répondu que c'était là une œuvre de perfection et non pas d'obligation : " C'est une œuvre de perfection ? reprit-il ; c'est donc une œuvre d'obligation pour moi, puisque l'épiscopat est un état parfait, et que je suis évêque. "

Après avoir ainsi pris la généreuse résolution de s'immoler pour son peuple, il ne s'occupa plus qu'à lui procurer tous les secours temporels et spirituels dont il pouvait avoir besoin. Tout ce qu'il avait d'argenterie fut envoyé à la monnaie, pour être converti en espèces qu'on distribua aux malheureux. Tous ses meubles furent ven-

du ou appliqués à l'usage des malades ; il ne se réserva que quelques planches sur lesquelles il couchait, et un méchant drap dont il s'enveloppait. Les tapisseries, bonnes ou mauvaises, les tapis, les portières, les tours de lit, le linge, ses propres vêtements, il y fit tout mettre en pièces pour habiller les pauvres et les infirmes. Mais comme il était encore plus zélé pour le salut de leur âme que pour le soulagement de leur corps, il s'appliqua surtout à leur inspirer des sentiments de pénitence, à les réconcilier avec Dieu. Il allait pour cela jusque dans la maladrerie, où ces malheureux étaient renfermés, et le conjuraient par les fenêtres, en des termes qui déchiraient les entrailles, de les assister au moins pour les besoins de leurs âmes.

Le cours de la maladie continuant et redoublant même de jour en jour, le saint archevêque, qui ne la regardait avec raison que comme une marque du courroux du Ciel, crut devoir chercher à le désarmer en ordonnant des processions générales. Il parut à la tête de tous les citoyens, couvert d'une chape de couleur lugubre, une grosse corde au cou, et tenant à la main un grand crucifix qu'il arrosait de ses larmes. Il parcourut, nu-pieds, presque toute la ville, à travers les glaces et les neiges dont les rues étaient remplies ; il marcha même sur un clou, qui lui entra si avant dans le pied, qu'il en tomba presque de douleur. Il ne voulut cependant pas s'arrêter, ni souffrir avant la fin de toutes les cérémonies, qu'on pansât sa blessure. Il s'était dévoué comme une victime publique pour tous les pécheurs, dont il s'estimait le plus grand. Il se réjouit de ce que l'effusion de son sang donnait de la réalité à son sacrifice, et demanda avec ardeur que la justice divine, en se contentant de la vie du

pasteur, daignât faire grâce au troupeau. La contagion se ralentit peu-à-peu ; et après quinze ou dix-huit mois de ravages, elle finit entièrement à Milan. Mais comme ce fléau terrible désolait les pays circonvoisins, Charles, voulant montrer qu'un évêque se doit à tout son diocèse, quitta la ville pour aller visiter les pestifères épars dans les campagnes ; et ayant appris que le curé de Saint-Raphaël était frappé de la peste, il se mit aussitôt en devoir de lui porter les derniers sacrements. On lui remontra plus fortement que jamais, qu'il se devait à tout son troupeau, et que la justice même voulait qu'il en préférât le soin à celui d'un particulier. On lui présentait en même temps un prêtre tout prêt à remplir ce ministère. Le cardinal, qui tenait déjà le saint viatique, entendit tout ce qu'on voulut lui dire, et remercia des témoignages d'affection qu'on lui donnait. " Mais il est du devoir strict d'un évêque, reprit-il d'un air décidé, de faire, au moins pour l'exemple, ce que l'amitié vous fait envisager sous une autre face. Si le premier pasteur marque de l'effroi, qui seront les subalternes qui ne tremblent et ne fuient lâchement ? " Il administra les sacrements au malade, et demeura auprès de lui jusqu'à ce qu'il eût rendu l'âme, quoiqu'il sentit si mauvais dans la chambre, que ceux mêmes qui ne craignaient pas, n'en pouvaient approcher.

Il rendit le même office à deux curés de campagne, et généralement à tous les prêtres en péril. Il baptisa plusieurs enfants qu'il trouva nouvellement nés dans les chaumières infectes. Pour le sacrement de confirmation, la contagion qui semblait une raison de dispense, fut pour lui un motif plus pressant de le conférer, comme établi pour affermir les chrétiens dans la foi, et les prémunir

contre les dangers du salut. Il l'administra de porte en porte, dans la ville et les villages, sans faire aucune distinction des maisons saines ou infectées. Il arriva même que dans un château une personne tomba morte à ses pieds, sans qu'il marquât la moindre émotion, ni qu'il discontinuât de donner aux autres l'onction de sa main. Dans une autre rencontre, il prit lui-même un enfant attaché au sein de sa mère tombée morte, afin de sauver la vie à cet innocent abandonné, et il ne cessa de secourir les malades, que lorsque la contagion eut entièrement cessé dans son diocèse. Quel présent du Ciel pour un peuple, qu'un pasteur de ce caractère ! Quels hommes que ceux qui, comme lui, ont aimé par la charité qu'inspire la religion ! et combien le monde ne serait-il pas heureux, ou combien du moins n'aurait-il pas de ressources dans ses malheurs, si cette charité divine embrasait tous les cœurs !

VOYAGE AU DELA DU TOMBEAU.

Peu de temps après la canonisation de saint Bernardin de Sienne, mourut à Cascia au royaume de Naples, un enfant de onze ans, appelé Blasio Massei. Les parents lui avaient inspiré la dévotion qu'ils avaient eux-mêmes à ce nouveau saint, et celui-ci sut les en récompenser. Le lendemain de sa mort, comme on allait l'ensevelir, Blasio se réveilla comme d'un profond sommeil, et dit que saint Bernardin le ramenait à la vie pour raconter les merveilles qu'il lui avait fait voir dans l'autre monde.

On comprend l'étonnement et la curiosité que produisit cet événement. Pendant un mois entier le jeune

Blasio ne fit que parler de ce qu'il avait vu, et répondre aux questions que lui faisaient les visiteurs. Il parlait avec une naïveté d'enfant, mais en même temps avec une exactitude d'expression, une connaissance des choses de la vie future, qui était de loin au dessus de son âge.

Au moment de sa mort, disait-il, saint Bernardin s'était présenté devant lui, et l'avait pris par la main eu lui disant : " N'ayez pas peur ; mais regardez bien tout ce " que je vous montrerai, afin de le retenir et de le raconter " après."

Or le saint conduisit successivement son jeune protégé dans les régions de l'enfer, du purgatoire, des limbes, et enfin il lui fit voir le ciel.

Dans l'enfer Blasio vit des horreurs inexprimables et les supplices divers par lesquels les orgueilleux, les avares, les impudiques et les autres pécheurs étaient tourmentés. Parmi eux il en reconnut plusieurs qu'il avait vus pendant sa vie, et même il en vit arriver deux qui venaient de mourir, Bucerelle et Frasca. Ce dernier était damné pour avoir possédé des biens mal acquis. Le fils de Frasca frappé de cette révélation comme d'un coup de foudre, connaissant d'ailleurs la vérité des choses, s'empressa de faire une restitution complète, et non content de cet acte de justice pour ne point s'exposer à partager un jour le triste sort de son père, il distribua aux pauvres le reste de sa fortune et embrassa la vie monastique.

Conduit de là au purgatoire, Blasio y vit aussi des supplices effroyables diversifiés d'après les péchés dont ils étaient le châtement. Il y reconnut un grand nombre d'âmes et plusieurs d'entre elles le prièrent d'avertir leurs parents et proches de leur douloureuse situation, elles leur indiquaient même les suffrages et les bonnes œuvres,

dont elles avaient besoin. Lorsqu'on l'interrogeait sur l'état d'un défunt, il répondait sans hésiter et donnait les détails les plus précis. "Votre père, dit-il à un de ses visiteurs, est au purgatoire depuis tel jour; il vous a chargé de distribuer telle somme en aumônes, et vous ne l'avez pas exécuté."— Votre frère, dit-il, à un autre, vous avait demandé de faire célébrer autant de messes, et vous en étiez convenu avec lui; mais vous n'avez pas rempli votre engagement: il reste encore autant de messes à acquitter.

Blasio parlait aussi du ciel où il avait été conduit en dernier lieu; mais il en parlait à peu près comme St-Paul, qui, ayant été ravi au troisième ciel, avec son corps ou sans son corps, ce qu'il ne savait pas; il y avait entendu des paroles mystérieuses qu'une bouche mortelle ne saurait redire. — Ce qui avait surtout frappé les regards de l'enfant, c'était l'immense multitude des anges qui entouraient le trône de Dieu, et la beauté incomparable de la Vierge Marie élevée audessus de tous les chœurs des anges.

RIGUEUR DE LA JUSTICE DIVINE.

Deux religieux d'éminente vertu s'excitaient mutuellement à mener la vie la plus sainte. L'un d'eux tomba malade et connut par vision qu'il mourrait bientôt, qu'il serait sauvé, et qu'il serait seulement au purgatoire jusqu'à la première messe qu'on célébrerait pour lui. Plein de joie à cette nouvelle, il s'empressa d'en faire part à son ami, et le conjura de ne pas tarder après sa mort à célébrer la messe qui devrait lui ouvrir le ciel.

Il mourut le lendemain matin, et son compagnon, sans perdre de temps, alla offrir pour lui le saint sacrifice. Après la messe, comme il faisait son action de grâces et continuait à prier pour le défunt, celui-ci lui apparut rayonnant de gloire ; mais d'un ton de plainte amicale, il lui demanda pourquoi il avait différé de célébrer cette seule messe dont il avait eu besoin ? — “ Mon bienheureux frère, répondit le religieux, j'ai tant différé, dites-vous ? Je ne vous comprends pas. — Eh ! ne m'avez-vous pas laissé souffrir plus d'une année, avant de dire la messe pour moi ? — En vérité, mon frère, j'ai commencé le saint sacrifice aussitôt après votre décès : il n'y a pas eu un quart d'heure d'intervalle. ” Le bienheureux le regardant alors avec émotion, s'écria : “ Qu'elles sont donc terribles ces peines expiatrices, puisqu'elles m'ont fait prendre quelques minutes pour une année ! Servez Dieu, mon frère, avec une exacte fidélité, afin d'éviter de tels châtimens. Adieu, je vole au ciel, où vous viendrez bientôt me joindre. ” Cette rigueur de la divine justice à l'égard des âmes les plus ferventes, s'explique par l'infinie sainteté de Dieu qui découvre des taches dans ce qui nous paraît le plus pur.

Les annales de l'Ordre de St-François parlent d'un religieux que son éminente piété avait fait surnommé l'Angélique. Il mourut saintement dans un couvent de Frères-Mineurs à Paris ; et un de ses confidés, docteur en théologie, persuadé qu'après une vie si parfaite il était allé droit au ciel et qu'il n'avait nul besoin de prières, omit de célébrer pour lui les trois messes d'obligation selon l'institut pour chaque frère défunt. — Au bout de quelques jours, comme il se promenait en méditant dans un endroit solitaire, le défunt se présenta à lui tout environné de

flammes et lui dit d'une voix lamentable : " Cher maître, " je vous en conjure, ayez pitié de moi. — Eh quoi, frère " Angélique, vous avez besoin de mon secours ?—Je suis " retenu dans les feux du purgatoire et j'attends le fruit du " saint sacrifice que vous devez offrir trois fois pour moi.— " Frère bien aimé, j'ai cru que vous étiez déjà en possession " de la gloire. Après une vie fervente et exemplaire comme " la vôtre, je n'ai pu m'imaginer qu'il vous restât quel- " que peine à subir—Hélas ! hélas ! réprit le défunt, per- " sonne ne croirait avec quelle sévérité Dieu juge et " punit sa créature. Son infinie sainteté découvre dans " nos meilleures actions des côtés défectueux, des imper- " fections qui lui déplaisent. Il nous fait rendre compte " jusqu'à la dernière obole."

Un religieux souffrant depuis longtemps d'une douloureuse maladie, se prit de découragement et supplia Dieu de le laisser mourir afin d'être délivré de ses maux. Il ne songeait pas que le prolongement de maladie était une miséricorde de Dieu, qui voulait par là lui épargner des souffrances rigoureuses.

En réponse à sa prière, Dieu chargea son ange gardien de lui offrir le choix, ou de mourir immédiatement et de subir 3 jours de purgatoire, ou d'endurer sa maladie pendant une année encore, et d'aller ensuite directement au ciel. Le malade ayant à choisir entre trois jours de purgatoire et une année de souffrances, ne balança pas et prit les trois jours de purgatoire. Il mourut donc sur l'heure et alla au séjour de l'expiation.

Au bout d'une heure son ange vint le visiter dans ses souffrances. En le voyant, le pauvre patient se plaignit de ce qu'il l'avait laissé si longtemps dans ses sup-

plices. Cependant, ajouta-t-il, vous m'aviez promis que je n'y serais que trois jours. — Combien de temps demanda l'ange, pensez-vous avoir déjà souffert ? Au moins plusieurs années, répondit-il, et je ne devais souffrir que trois jours. — Sachez, reprit l'ange qu'il y a une heure seulement que vous êtes ici. La rigueur de la peine vous trompe sur le temps : elle fait qu'un instant vous paraît un jour, et une heure des années, — Hélas ! dit-il, en gémissant, j'ai été bien aveugle, bien inconsidéré dans le choix que j'ai fait. Priez Dieu, mon bon ange qu'il me pardonne et me permette de retourner sur la terre : je suis prêt à souffrir les plus cruelles infirmités, non seulement pendant deux ans, mais aussi longtemps qu'il lui plaira. Plutôt dix ans de maladies affreuses qu'une seule heure dans ce séjour d'inexprimables angoisses.

Dans la vie de la B. Etienne de Quinziani religieuse dominicaine, il est parlé d'une sœur appelée Paule, qui mourut au couvent de Mantoue après une longue vie, sanctifiée par les plus excellentes vertus. Le corps avait été porté à l'église et placé à découvert au milieu des religieuses. Pendant l'office, la B. Quinziani s'était agenouillée auprès de la bière recommandant à Dieu la défunte qui lui avait été fort chère : lorsque celle-ci tout-à-coup, laissant tomber le crucifix qu'on lui avait mis entre les mains, étend le bras gauche, et saisissant la main droite de la bienheureuse, la serre étroitement, comme ferait une malade qui dans les ardeurs de la fièvre demande secours à une amie. Elle la tint serrée pendant un temps considérable, puis retira son bras qui retomba inanimé dans le cercueil. Les religieuses, étonnées de ce prodige, en demandèrent l'explication à la bienheureuse. Elle répondit que lorsque la défunte lui serrait la main, une voix non

articulée lui avait parlé au fond du cœur, disant : “ Se-
“ courez-moi, ma sœur, secourez-moi dans les affreux sup-
“ plices que j'endure. Oh ! si vous saviez la sévérité du
“ Juge qui veut notre amour, quelle expiation il exige des
“ moindres fautes avant de nous admettre à la récom-
“ pense ! Si vous saviez combien il faut être pur pour
“ voir la face de Dieu ! Priez, priez et faites pénitence
“ pour moi, qui ne peux plus m'aider.”

La conclusion naturelle qui ressort de ces terribles manifestations de la divine justice, c'est qu'il faut se hâter de satisfaire en cette vie. Certes, un coupable condamné à bruler vif, ne refuserait pas une peine plus légère si on lui en laissait le choix. Supposez qu'on lui dise : Vous pouvez vous libérer de ce terrible supplice, à condition que durant trois jours vous jeûniez au pain et à l'eau ; s'y refuserait-il ? Celui qui préférerait le tourment du feu à cette légère pénitence, ne serait-il pas regardé comme ayant perdu la raison ? Or, préférer le feu du purgatoire à la pénitence chrétienne en cette vie, est une extravagance incomparablement plus grande.

Effets salutaires de la vue de la mort.

L'impératrice Isabelle, femme de Charles-Quint, étant morte, à Tolède, François de Borgia, Marquis de Lombay, son grand écuyer, fut chargé, avec la Marquise de Lombay, son épouse, de garder le corps de la princesse et de le conduire à Grenade, où il devait être enterré. Quand le convoi fut arrivé dans cette ville, on ouvrit le cercueil, selon l'usage afin que le marquis jurât que le

visage que l'on voyait était celui de l'impératrice ; mais ce visage était si défiguré qu'il ne fut pas possible de le reconnaître, le cadavre d'ailleurs exhalait une odeur si infecte que personne ne pouvait la supporter. Cependant, François de Borgia fit le serment ordinaire, parce que ses soins lui répondaient que c'était véritablement le corps de la princesse. Frapper du hideux spectacle dont il avait été témoin, il se disait à lui-même : " Où sont ces yeux " si brillants ? Qu'est devenue cette beauté que nous admirions il y a peu de temps ? Est-ce vous dona Isabella ? Est-ce l'impératrice, ma souveraine, ma maîtresse ? " L'impression que ce spectacle avait faite sur son âme ne finit pas avec la cérémonie.

Il passa la nuit suivante sans dormir, et prosterné dans sa chambre, il se disait à lui-même en fondant en larmes : " O mon âme ! que puis-je chercher dans le " monde ? Jusques à quand poursuivrai-je une ombre " vaine ? Qu'est devenu cette princesse qui nous paraissait si belle, si grande, si digne de nos respects ? Sa " mort, qui a traité de la sorte le diadème impérial, est " toute prête à me frapper : n'est-il pas de la sagesse de " prévenir ses coups, en mourant au monde dès ce moment, afin qu'à ma mort, je puisse vivre en Dieu ? Ensuite il pria le Ciel de le tirer de l'abîme de ses misères, " de l'éclairer, de le fortifier par sa grâce, et de lui faire " constamment aimer un maître dont rien ne pourrait " jamais le détacher."

Le lendemain, étant allé au service de l'impératrice, il entendit son éloge funèbre. Le prédicateur, qui était le célèbre Jean d'Avila, peignit avec autant d'onction que d'énergie la vanité des biens du monde, le néant des grandeurs humaines, qui nous échappent à la mort, et fit

sentir la folie de ceux qui n'emploient point une vie passagère à s'assurer ce qui est pour eux d'une conséquence infinie. Ce discours acheva la conversion du marquis de Lombay, il renonça d'abord au séjour de la cour, pour se livrer à la piété avec plus de ferveur. Il s'engagea ensuite par vœu à entrer dans quelque ordre religieux, s'il survivait à sa femme; et la marquise de Lombay étant morte, il accomplit son vœu en entrant dans la compagnie de Jésus, où il parvint à la sainteté la plus éminente.

FETE PATRONALE

DE SA GRANDEUR MGR DE RIMOUSKI.

Le trente de ce mois, fête de Saint André, apôtre, est la fête patronale de Mgr Blais, premier Pasteur de ce diocèse. C'est toujours avec une sainte joie que les fidèles voient venir cette fête mémorable pour eux, et qu'ils aiment à célébrer, comme des enfants dévoués célèbrent la fête d'un père bien-aimé.

Puisse le Grand Apôtre qui a tant aimé la Croix de Jésus et qui a bu son calice jusqu'à la lie, rendre moins lourde, moins accablante cette croix redoutable de l'épiscopat qui pèse sur les épaules de notre bon Père!

Que les prières toujours, mais principalement en ce jour, s'élèvent de tous les cœurs, suppliant le Seigneur de bénir de plus en plus les travaux de ce bon Pasteur au milieu de son troupeau, de rendre ses ouailles toujours fidèles et dociles à sa sage et sainte direction!

BULLETIN.

—Par décision de Sa Grandeur Mgr de St-Germain de Rimouski, le Rév. M. J. E. Pelletier, missionnaire aux Méchins, a été nommé curé de St-Alexis de Matapédia, remplaçant Rév. M. F. Cinq Mars (1), démissionnaire, et Rév. M. Aug. Duval, aux Méchins. Rév. M. E. B. Gauvreau, vicaire à la cathédrale, ayant accepté un emploi au Séminaire, Rév. M. J. H. Langlais a été nommé pour le remplacer, et Rév. M. J. B. Ruest pour porter secours au Rév. M. J. H. Bernier, curé de St-Modeste, lequel, nous sommes heureux de pouvoir le dire, se rétablit peu à peu.

—Dimanche après-midi, 6 novembre, Sa Grandeur Mgr de Rimouski, bénissait au Séminaire une statue du Saint-Ange-Gardien, second patron de cette institution, et une statue de St-Joseph. Mgr y donna lui-même le sermon de circonstance.

—Jeudi, le 10, à 7½ hrs. fut chanté au Séminaire le service solennel, en usage dans cette maison, pour ses Bienfaiteurs défunts. M. le Chan. C. A. Carbonneau, curé du Bic, était le célébrant.

—Le 13 du courant, la nouvelle église du Bic était ouverte au culte. On y célébrait pour la première fois le Saint-Sacrifice. Dans une paroisse, après l'épreuve d'un incendie et l'état de gêne qui s'en suit naturellement, c'est une fête, c'est un jour de joie, de consolation, que celui où l'on peut offrir à Dieu un nouveau temple, édifié à sa gloire, et souvent fruit de bien des sacrifices, que celui où pour la première fois on peut y adorer la Sainte Victime du Salut. Ce bonheur, les paroissiens du Bic l'ont goûté.

(1) M. Cinq-Mars est allé exercer le saint ministère dans le diocèse d'Ogdensburg, E. U.

Puisse cette nouvelle et belle église être conservée toujours, pour récompenser les généreux chrétiens de leurs sacrifices, redire à leurs descendants leur foi et leur piété, et par là être pour tous un point d'encouragement au service du bon Dieu !

ACTIONS DE GRACES.

ASSOMPTION McNIDER : Mille remerciements à Ste Anne pour plusieurs faveurs obtenues et jeune fille guérie. *Dame T. Fournier.* — ST-ULRIC : Un père de famille de cette paroisse remercie Ste Anne pour plusieurs faveurs obtenues. — ST-GABRIEL : Égaré dans la forêt, un jeune homme reconnaît devoir à Ste Anne de s'être retrouvé. — Une jeune personne guérie par Ste Anne. — Guérison d'un violent mal de dents, d'une maladie de poitrine, d'un mal de jambe, attribuées à Ste Anne. Mille actions de grâces. — ST-FABIEN : 3 personnes remercient Ste Anne pour faveurs obtenues. — STE-LUCE : Guérison d'une grande maladie due à Ste Anne. — O. D. — 3 personnes remercient Ste Anne pour guérison de maladie et autres faveurs. — Guérison de 2 enfants ; préservation d'un grand incendie. — Autre guérison attribuée à Ste Anne, Mille remerciements. *Rose Terriault.* — STE-LUCE : Guérie après avoir pris un abonnement au *Message*. *D. A. Côté.* — TROIS-PISTOLES : Guérison d'une grande maladie due à Ste Anne. *Dame A. Côté.* — Une abonnée de St-Fabien remercie Ste Anne pour la guérison d'un violent mal de tête et de côté.

ASSOMPTION : M. E. Ouellet, remercie Ste-Anne de

l'avoir guéri d'un commencement de consommation. — **STE-FLAVIE**: Guérison d'une grave maladie et d'un grand mal de dents attribuée à Ste Anne. *P. Banville*. — Une personne remercie Ste Anne de l'avoir préservée de bien des malheurs. — Un dévôt serviteur s'empresse de remercier Ste Anne de l'avoir protégé dans une circonstance spéciale — Une personne attribuée à Ste Anne le succès d'une entreprise. Mille remerciements. — **ASSOMPTION**: Une personne de cette paroisse remercie Ste-Anne de l'avoir guéri d'un mal d'oreilles après la promesse de faire un pèlerinage à son sanctuaire. *D. P.* — 3 guérisons attribuées à Ste Anne. Reconnaissance. *B. Dubé*. — Mme B. Paquet, de Montréal, déclare avoir été guérie d'un rhumatisme inflammatoire par l'intercession de Ste Anne. Elle exprime sa reconnaissance à sa miséricordieuse Protectrice. — Mme L. Roy, de Rimouski, remercie Ste Anne de l'avoir guérie de grandes douleurs qu'elle éprouvait dans la bouche. — A. Bélanger, attribuée à Ste Anne la guérison de grandes douleurs au visage. — Mme P. Paquet, attribuée à Ste Anne la guérison de la grippe. *Une abonée*. — — Mille remerciements pour plusieurs autres faveurs obtenues. — **ST-VALÉRIEN**: Dme E. Labrie remercie Ste Anne de l'avoir guérie d'un saignement de nez.

STE-ANNE DES MONTS: Mme P. Deroy éprouvait souvent des attaques d'épilepsie, et après avoir fait vœu de se rendre au sanctuaire de Ste-Anne, elle s'est trouvée guérie; et elle a fait à pied le voyage de Ste-Anne des Monts à Ste-Anne de la Pointe-au-Père, sans éprouver de souffrances. — Mme J. B. Drapeau remercie Ste Anne pour la guérison d'une maladie contagieuse, et aussi pour la guérison d'un enfant. — **STE-FLAVIE**: Une petite fille

guérie d'un mal de jambe, grâce à la bonne Ste Anne. — RIVIÈRE-DU-LOUP : Un petit garçon guérie par l'intercession de la bonne Ste Anne. Actions de grâces! — ST-MATHIEU : Guérison d'une pleurisie attribuée à Ste Anne. *Martial Bélanger*. — Une personne malade, après avoir promis de s'abonner au *Messager*, s'est trouvée guérie. Mille remerciements à notre bonne Mère. *L. A.* — CEDAR-HALL : Enfant guéri d'un mal d'yeux par l'intercession de Ste Anne. Mille remerciements ! *Dme P. Roy*. — STE-LUCE : Guérison d'une grave maladie attribuée à Ste Anne, reconnaissance ! *Dme H. Langlois*. — AMQUI : Une abonnée remercie Ste Anne de l'avoir guérie à la suite d'une neuvaine faite en son honneur. *Clotilde Timonneau*.

(A continuer.)

RECOMMANDATIONS.

N. S. P. Le Pape Léon XIII ; Mgr de Rimouski et les œuvres diocésaines ; conversion d'un malade endurci ; 1 famille dans le malheur ; 10 personnes pour grâces particulières ; conversion de 3 pécheurs ; 3 personnes adonnées à la boisson ; 1 jeune homme pour bonne mort ; paix dans 3 familles ; 5 malades ; 2 affaires importantes ; succès dans 2 entreprises ; 2 enfants infirmes ; 1 zélatrice malade ; 10 malades ; 3 grâces particulières.

Abonnés défunts. — Hélène Santerre, épouse de Thomas Ouellet, décédée à Salmon Falls, âgée de 33 ans, le 22 août 1891 et Marie-des-Anges Chenard, épouse de Joseph Gagnon, décédée à St-Valérien, 30 août dernier. Gabriel Thibault, décédé le 10 novembre à S. Simon, à l'âge de 80 ans.

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

AVIS

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation:—Grand'messe: 9½ hrs.
en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne: 2 hrs.

Jours ouvriers:—Dernière messe; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne: 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne: 50 centime pour une neuvaine: \$1.50 pour un mois; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes: Grande messe \$3.00. Messes basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'*Angelus* du matin jusqu'à l'*Angelus* du soir; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1° Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2° Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$350, \$3.80, et \$5.00 la doz

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4° Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85 cts. \$1.00 et \$1.15 pièce.

5° Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6° Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7° Oratoires de Ste. Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8° Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9° Médailles diamantées de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10° Médailles de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1° Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pcs. 10 cts pièces ou 25 cts les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père

